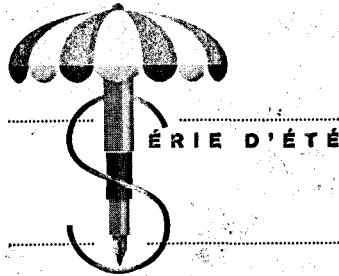


ZOOM SUR VOS NOUVEAUX ÉLUS... VÉRONIQUE CAPRASSE (FDF)

«Avec le gouvernement flamand qui s'est formé, je sens que les contacts ne vont pas être faciles»



Connue pour avoir fait partie des bourgmestres non-nommés de la périphérie, Véronique Caprasse entre aujourd'hui au Parlement fédéral.

ANAÏS SORÉE

Suite au départ de Damien Thiéry au MR, Véronique Caprasse, la bourgmestre de Crainhem, a été parachutée en haut des listes électorales. En deuxième position, elle a obtenu un siège de députée fédérale. Au Parlement, elle va former un duo avec Olivier Maingain, son président de parti. «On n'est pas assez pour former un groupe. On est petits mais grands dans nos cœurs», dit-elle tout sourire. Le parti fait les frais de la scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde. «Mais les très bons résultats que nous avons réalisés en Région bruxelloise font plus que compenser les résultats au Fédéral. Sans le MR, nous avons un député en plus», explique-t-elle.

C'est la troisième fois qu'elle se présente sur des listes fédérales.

Mais jamais auparavant, elle n'avait été élue. C'est au niveau communal qu'elle s'est fait connaître.

En 1988, elle s'installe à Crainhem avec ses trois enfants. Logopède de

formation, elle doit toutefois exercer un autre travail pour faire vivre sa famille. «À l'époque, les mutualités ne remboursaient pas les séances. Le métier n'était pas reconnu. Je venais juste de vivre un divorce, je devais avoir des revenus sûrs. J'ai donc travaillé comme employée administrative dans différentes entreprises». Jusqu'à aujourd'hui, elle a toujours gardé un pied dans le privé.

À l'époque, elle s'implique aussi dans l'école communale. Elle devient présidente de l'association des parents. «J'ai rencontré l'échevin de la Culture. Il cherchait à compléter sa liste électorale. J'étais un bon numéro car je connaissais beaucoup de monde dans la commune. Je me suis donc présentée sur la liste du bourgmestre. J'ai tout de suite été élue», raconte-t-elle.

En 1997, arrive la circulaire «Peeters». Elle stipule que chaque fois qu'un francophone traite avec l'administration flamande, il doit explicitement demander que ses documents soient délivrés en français. «Ca m'a choqué», dit Véronique Caprasse. Elle décide de prendre sa carte de parti au FDF.

Fin 2010, elle remplace Arnold d'Oreye de Lantremange au poste de bourgmestre de Crainhem. N'étant pas plus disposée que son prédécesseur à se conformer à l'interprétation flamande de des lois linguistiques, elle fera partie des trois bourgmes-

tres non-nommés de la périphérie. Cette non-nomination va lui permettre de se faire un nom. En compagnie des autres bourgmestres non-nommés, elle défend sa cause devant les caméras. «Finalement, le ministre flamand des Affaires intérieures aura fait notre publicité».

Sa lutte pour sa nomination de-

vient un slogan de campagne. En juin de cette année, le Conseil d'État lui donne raison. À 63 ans, elle est enfin nommée. «Je ne me considère pas comme une figure de proue mais dans la vie, quand on défend des idées, il faut tenir bon. Ce n'est pas être têtu. C'est être convaincu», dit-elle. Son combat pour défendre les Francophones de la périphérie n'est pas terminé. «Avec le gouvernement flamand qui s'est formé, je sens que les contacts ne vont pas être faciles», juge-t-elle.

Bruxelloise avant tout

Elle ne supporte pas que son parti soit comparé à la N-VA. «Je parle néerlandais. Je n'ai rien contre les néerlandophones. En périphérie, on défend simplement nos libertés», dit-elle. Bien qu'elle accepte d'être en Flandre, Véronique Caprasse affirme qu'elle se sent Bruxelloise avant tout. «Avant d'habiter Crainhem, je vivais à Bruxelles. Et aujourd'hui encore, j'y suis souvent. C'est juste à côté».

À la rentrée du Parlement, elle souhaite se pencher sur les dossiers liés à la santé publique, aux pensions, à la justice — «même si je n'ai aucune formation de juriste» — mais également sur la problématique du survol de Bruxelles.

